

# Attelage et traction animale

## Certificat de Spécialisation « Utilisation et Conduite d'Attelage de Chevaux » - CS UCAC



### PUBLIC

Tout public souhaitant obtenir une certification professionnelle reconnue dans le domaine de l'attelage ayant satisfait aux exigences préalables à l'entrée en formation.

### PREREQUIS

Justifier d'une année d'expérience professionnelle à temps plein et être titulaire d'un des diplômes suivants :

BEP agricole AH ou CPA/ CAP agricole option maréchalerie ou soigneur d'équidés ou production agricole / Bac pro CGEA / BPREA, ou d'un diplôme de niveau au moins équivalent et de spécialité voisine ;

OU

justifier de 3 années d'expérience professionnelle à temps plein si vous n'êtes pas titulaire d'un des diplômes de la liste ci-dessus.

### OBJECTIF

Acquérir une qualification professionnelle reconnue permettant de garantir des prestations attelage en sécurité en lien avec le cheval utilitaire.

### DURÉE

5 mois en formation professionnelle continue  
420 heures en centre et 420 heures en stage



### CONTENU

Technique de menage, travail du cheval à pied : longe et longues rênes, travail du sol, transport de personnes, maréchalerie, sellerie.

Soins courants des chevaux et entretien des installations et du matériel.

Alimentation des équidés.

Connaissance de la filière équine, comptabilité, gestion et communication.

Sécurité, réglementation et responsabilité.

### METHODE PEDAGOGIQUE

Formation théorique et pratique, adaptation des modalités pédagogiques : pratique en voiture et à pieds, transfert d'apprentissage, vidéo, ...

### COORDINATEUR

Michel HEREAU : BEES 2 et CS UCA

### MODE DE VALIDATION

Certificat délivré par le ministère de l'agriculture.

### NOMBRE DE STAGIAIRE

12 stagiaires maximum

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Sélections

6 juin 2019,

4 juillet 2019, 5 septembre 2019

(Sous réserves de modifications éventuelles)

### Dates

**22 octobre 2019**

**au 7 mai 2020**

(Sous réserves de modifications éventuelles)

### Tarif & financement

5 800€ TTC

(Sous réserves de modifications éventuelles)

Prise en charge par le Conseil Régional Occitanie

Possibilité de prise en charge par les organismes paritaires collecteurs agréés (ex : VIVEA, FAFSEA), le pôle emploi.

### Lieu

ESCE – site d'Uzès

Haras national d'Uzès

Mas des Tailles 30700 Uzès

### Contact

Mail : [esce@ifce.fr](mailto:esce@ifce.fr)

Tel : 04 66 22 98 59

**A découvrir: les webconférences sur la thématique attelage**  
[www.ifce.fr/ifce/connaissances/webconferences/](http://www.ifce.fr/ifce/connaissances/webconferences/)



les Haras  
nationaux

ifce



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen